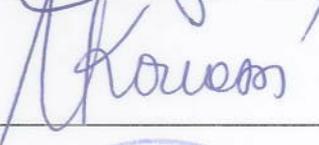


CONTRAT OFFICIEL DE TRANSFERT DE PROPRIETE
POUR LES PROJETS DE COOPERATION TECHNIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT

Transfert de la propriété de fourniture et de matériel non consommables du Programme des Nations Unies pour le Développement au Gouvernement de Djibouti

Le Programme des Nations Unies pour le Développement cède par la présente, au Gouvernement de Djibouti qui accepte la propriété pleine et entière des véhicules décrits dans l'annexe ci-jointe.

Ces véhicules, qui font partie de l'assistance accordée par le Programme des Nations Unies pour le Développement au Gouvernement de Djibouti dans le cadre des projets 00063062&00056400 « Programme de la Décentralisation et du Développement Local » sont cédés à ce dernier conformément aux dispositions du Descriptif du projet en date du 18/03/2014 qui a été signé par le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Noms et Titre	Date	Signature
Son Excellence Monsieur Hassan Omar Mohamed Ministre de l'Intérieur	18/03/2014	
Madame Nicole Flora Kouassi Représentant Résident Adjoint du PNUD	18/03/2014	



TRANSFERT DE VEHICULES AU GOUVERNEMENT DE DJIBOUTI

Numéro Immatriculation	Description	Quantité	Numéro Chassie	Date acquisition	Valeur en Dollars Etats Unies
1ONU12	TOYOTA PICK-UP DOUBLE CABINE	1	AHTFK22G3027497	06/02/2008	22968,66
1ONU16	TOYOTA PICK-UP DOUBLE CABINE	1	AHTFK22G503040733	01/04/2009	25827,305
1ONU17	TOYOTA PICK-UP DOUBLE CABINE	1	AHTFK22G703040569	01/04/2009	25827,305

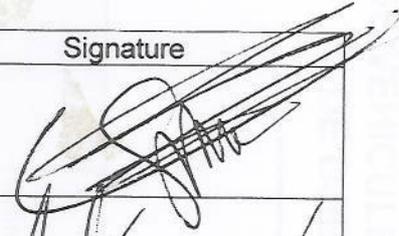
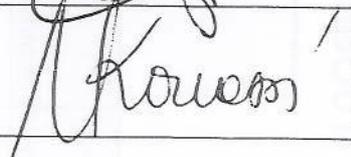
Téléphone : (253) 35 33 71 – (253) 35 33 72 – (253) 35 43 54 / Facsimile : (253) 35 05 87
E-mail : registry.dj@undp.org / B.P. : 2001 Djibouti

CONTRAT OFFICIEL DE TRANSFERT DE PROPRIETE
POUR LES PROJETS DE COOPERATION TECHNIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT

Transfert de la propriété de fourniture et de matériel non consommables du Programme des Nations Unies pour le Développement au Gouvernement de Djibouti

Le Programme des Nations Unies pour le Développement cède par la présente, au Gouvernement de Djibouti qui accepte la propriété pleine et entière des véhicules décrits dans l'annexe ci-jointe.

Ces véhicules, qui font partie de l'assistance accordée par le Programme des Nations Unies pour le Développement au Gouvernement de Djibouti dans le cadre des projets 00063062&00056400 « Programme de la Décentralisation et du Développement Local » sont cédés à ce dernier conformément aux dispositions du Descriptif du projet en date du 18/03/2014 qui a été signé par le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Noms et Titre	Date	Signature
Son Excellence Monsieur Hassan Omar Mohamed Ministre de l'Intérieur	18/03/2014	
Madame Nicole Flora Kouassi Représentant Résident Adjoint du PNUD	18/03/2014	

دولة جيبوتي

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité - Egalité - Paix
MINISTRE DE L'INTERIEUR

جمهورية جيبوتي
الوحدة - المساواة - السلام
وزارة الداخلية

CABINET

المكتب

No : 477/n
DATE : 123 MAR. 2014

الرقم :
التاريخ :

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur

A

Madame la Représentante Résidente Adjointe du PNUD

Objet : Transfert des véhicules

Madame,

Faisant suite à votre courrier n°PRO/300/GOV P-100/HO du 18 Mars 2014 relatif au transfert des véhicules, je vous prie de trouver ci-joint dûment signés deux exemplaires du contrat de transfert de propriété de trois (3) véhicules.

Veillez agréer, Madame la Représentante Résidente Adjointe, l'assurance de ma parfaite considération.

DATE RECEIVED 24 MAR 2014

FILE NO. Bujh/PACCL

RR
OGR
PROG
FIN
ADM
ENRPA

Charmaké
Bidaou Pour cloué
UK 24 Mars 2014



SIRAG OMAR ABDOULKADER

AC. IT. BY
ACTION TAKEN